



**CGT Finances Publiques**  
**DIRCOFI - Ile-de-France**  
**Ne pas voter est dangereux pour la liberté syndicale!**

## **LIMINAIRE CTL du 27/04/2017**

Monsieur le Président,

■ Depuis plusieurs mois, le sujet du **dialogue social** est devenu un point de crispation très fort entre la direction générale, les directions et les organisations syndicales. La DG remettant en cause le travail des élu.e.s et la **défense des droits et garanties des agents**.

La DG s'attaque maintenant à la promotion interne et à la formation professionnelle par le biais de l'évaluation et la mise en place de PPCR et par le biais des concours et examens professionnels.

**Au niveau national, Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques et FO DGFIP dénoncent ces reculs d'une gravité inédite à la DGFIP qui ne sont qu'une étape dans la destruction des droits et garanties des agents en matière de déroulement de carrière.**

■ Enfin, nous dénonçons une nouvelle fois l'attitude de la DG et de la direction sur les **remboursements de frais de déplacements** des collègues vérificateurs.

La réforme des régimes indemnitaires et donc des remboursements des frais de déplacements n'a pas été souhaité par les agents, elle leur a été imposée par la DG.

À l'heure actuelle des agents en sont de leur poche pour exercer leur métier, ce qui est inacceptable.

Pour rappel, nous sommes une administration qui fait appliquer des textes législatifs !!! **Appliquons donc nous-même les textes.**

### **Concernant ce CTL et le rapport annuel de la DIRCOFI Île-de-France :**

■ Depuis votre arrivée, vous privilégiez la **qualité du contrôle fiscal** et en ça, nous ne pouvons que partager votre souhait.

Cependant, ce discours est mal compris par les agents, par les chefs de brigades et les AFIPA du CF (les entretiens professionnels qui se sont déroulés en sont la preuve) qui continuent de demander un certain nombre de dossiers à leurs agents avec un cadencement pas toujours réaliste avec une qualité du contrôle fiscal.

De ce fait, les vérificateurs doivent faire un choix, lancer de nouvelles affaires pour être dans les « clous » ou continuer d'investiguer sur quelque chose qui, sait-on jamais, sera budgétairement très rentable, permettra de créer de la vérification induite et fera ainsi passer un message potentiel que la DGFIP est sur le terrain pour veiller à l'égalité de tous devant l'impôt.

Nous souhaitons que vous leviez toute ambiguïté afin que chacun puisse se consacrer au contrôle fiscal et mettre fin à la politique du chiffre génératrice de stress.

Ces dernières années, la DIRCOFI Île-de-France a vu ses **effectifs d'agents C et B** sérieusement diminués, et les perspectives annoncées par la DG ne laissent rien présager de bon pour le contrôle fiscal.

■ Ensuite, concernant **RIALTO MEMO**, la CGT FiP n'est pas convaincue par cette nouvelle application métiers

La grande majorité des vérificateurs soucieux d'accomplir avec sérieux et professionnalisme leur mission, a bien compris que RIALTO MEMO n'était pas un « plus » professionnel.

RIALTO MEMO est une application qui normalise le contrôle d'où un risque de standardisation des investigations.

Si la dématérialisation des dossiers de CFE, le suivi et la mutualisation des investigations réalisées paraissent légitimes aux vérificateurs-trices et collègues des PCE, pour autant, il n'est pas admissible que les tâches de reporting prennent le pas sur le temps consacré à notre cœur de métier, la fiscalité.

Mais soucieuse du politiquement correct en matière de traçabilité du Contrôle Fiscal, la Direction Générale n'en démord pas : il faut « habituer » de gré ou de force les vérificateurs et les chefs de brigade à RIALTO MEMO. Ainsi les acteurs du contrôle fiscal devraient se justifier quotidiennement de leur emploi du temps et du bien-fondé budgétaire de leur existence.

**C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et la CGT Finances Publiques ont demandé à la DGFIP et à Mme la directrice du Contrôle Fiscal le retrait de l'application RIALTO MEMO et d'envisager une traçabilité des dossiers de Contrôle Fiscal Externe beaucoup moins lourde.**

■ Pour finir, la CGT FiP luttera contre la **mise en place du RIFSEEP** qui est d'une iniquité profonde et source de discriminations importantes. De surcroît, en mettant en avant la culture du résultat, en valorisant de manière subjective et excessive les fonctions et en récompensant les supposés mérites individuels, il porte atteinte à la Fonction Publique de carrière et au Statut Général.

**Refusant toute forme de fatalisme, la CGT Finances Publiques considère que la période actuelle est celle où nous devons nous faire entendre. La CGT Finances Publiques continuera à se battre contre les attaques du statut général et à agir avec les agents à l'amélioration des conditions de travail pour un contrôle fiscal plus juste et plus efficace.**